



Commune de
LACHASSAGNE

Beujolais
Pierres Dorées

**AGENDA
INFORMATION ET
COMMUNICATION**

SITE INTERNET
www.lachassagne.fr

Téléchargez ↓

**PANNEAU POCKET
GRATUITEMENT**

Toute l'info de
Lachassagne dans votre poche



Alertes, travaux,
événements et manifestations

**Marché de producteurs
tous les dimanches**

PAGE FACEBOOK

@communelachassagne



L'ECHO DES ARLEQUINS

Vie scolaire : C'est la rentrée des classes !!



C'est **une rentrée très attendue par les petits et les grands**, avec un **nombre stable de 148 élèves** depuis l'année dernière, **répartis néanmoins différemment**, avec **une dizaine de maternelles en plus** c'est à dire 60 maternelles et 88 élèves en primaire.

Nous accueillons pour cette rentrée, **cinq nouveaux enseignants** et la **nouvelle directrice Florence MOSSER**, également enseignante titulaire. **Nous remercions au passage Marianne BADEY** qui quitte ses fonctions de directrice, qu'elle avait à titre provisoire, pour se consacrer pleinement à sa classe de maternelle. Anaïs MILLE, notre nouvelle ATSEM a rejoint Sylvaine CARTON depuis le mois de juin, elles sont ravies de retrouver leurs chérubins !

Et pour terminer au niveau des changements, notre inspecteur d'éducation nationale M. BESSIERES part sur la circonscription de Belleville, il est remplacé par M. ARRAGO.

L'équipe enseignante a tenu à remercier lors du dernier conseil d'école, **l'ensemble des parents qui se sont investis auprès des enseignants** lors de la mise en place des différents projets et qui ont accompagnés les enfants à la piscine et à l'activité vélo. Elle a également remercié **la mairie pour son soutien financier** pour le transport en bus vers la piscine, la réservation de la salle de spectacle de fin d'année Ansolia, et les intervenants de sport et de musique sur l'année. Elle remercie également le **Sou des écoles pour son soutien financier et l'organisation du moment de convivialité** après le spectacle de l'école le 15 juin.

La mairie remercie de son côté, les enseignants pour leur investissement auprès des enfants et ce beau spectacle de fin d'année qui nous a permis de voyager sur les différents continents, par les merveilleux chants des enfants.

Pour le périscolaire, Roselyne GIBERT et Nadine LARDIERE assurent avec leur bienveillance habituelle, le service de cantine des 130 élèves, voire plus, le midi sur deux services, aidées par Cindy VITALE et Marie Claude SANSOUS. Et il y a environ 80 élèves sur le temps de garderie du soir.

Depuis ce mois de juin, **des travaux ont été effectués par la mairie** au niveau de la classe des CM1/CM2 avec la pose de films solaires sur le vitrage, ainsi que des travaux d'entretien et l'achat de mobiliers pour les différentes classes. De jolis bancs en bois vont être prochainement installés pour les petits à l'entrée de la cantine.

Vie associative

Dimanche 15 octobre : Apéro concert

Avec le groupe **Ganabrass** orchestre de cuivres de 11h à 15h

Fête d'Halloween

Comme chaque année le sou des écoles fêtera Halloween avec les enfants du village et leur famille le samedi 4 novembre 2023. Chasse aux bonbons, puis boum d'Halloween avec buvette et petite restauration.

Vie économique locale

Tous les dimanches : Marchés hebdomadaires de producteurs

Après une petite interruption estivale retrouvez votre Marché tous les dimanches sur la place de notre village avec vos producteurs locaux : Maraicher (« Chez Fabienne »), Fromager (l'espoir des biquettes), Epicerie italienne (comptoir transalpin), et d'autres producteurs et artisans qui viennent s'ajouter en alternance.



Tous les mardis : Nouveau Food-Truck



À partir du mardi 05 septembre, à partir de 18h, nous avons le plaisir d'accueillir le nouveau food-truck

M'Ton Burger qui nous réglera de ses burgers, hot-dogs et salades faits maison et cuisinés exclusivement à partir de produits frais de la ferme.

Environnement

L'état de catastrophe naturelle



Avant de lancer la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2022, la Préfecture demande que toute personne qui a des fissures sur ses bâtiments fasse remonter l'information en

mairie. Cela ne sera possible que si vous avez prévenu votre assureur par écrit. La date de cette démarche fixe l'année de la constatation. **Attention** : il faut prévenir votre assureur **par écrit** (en gardant cette trace écrite) et ensuite faire parvenir à la mairie un courrier avec photos. Concernant l'année 2023, la même procédure sera mise en place en 2024 car l'année civile doit être terminée pour faire les démarches.

Tri des déchets

Retour pédagogique sur quelques mauvaises pratiques rencontrées depuis la mise en place des nouveaux conteneurs. Merci à tous pour votre collaboration afin de faire avancer ensemble ce sujet primordial pour notre planète.



Bien-vivre ensemble

Le droit des arbres et jardins

Les arbres poussant près de la propriété voisine doivent faire l'objet d'attention. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres dépassant chez son voisin et ce, quelle que soit la hauteur. Il ne suffit pas d'avoir planté ses arbres ou sa haie à la distance réglementaire pour être certain de ne pas importuner le voisinage. Un jardin est source d'agrément, mais s'il n'est pas entretenu, il peut causer des nuisances aux voisins (par ailleurs, les terrains non entretenus peuvent devenir une véritable nuisance pour le voisinage : pousse de chardons et dispersion de ses graines aux alentours, refuge d'animaux nuisibles, ...).

Il est donc important de surveiller la croissance de ses plantations et au besoin, de les tailler afin d'éviter ce genre de préjudice :

- des branches qui surplombent exagérément le terrain voisin,
- taille des haies mitoyennes ainsi que **celles qui longent les voies publiques** qui peuvent gêner le passage des piétons, des voitures, ...
- le maintien prolongé de l'humidité atmosphérique,
- des racines qui s'étendent démesurément dans les sous-sols voisins,
- un encombrement des toitures, des gouttières et des terres cultivées, par la chute excessive de feuilles ou de branchages,
- une perte d'ensoleillement et un ombrage excessifs.

En cas de négligence, le propriétaire qui occasionne une gêne excessive à son voisinage pourrait être amené, par le juge de paix, à réparer le préjudice causé (art. 1382 et 1383 du code civil).

Le portrait du mois



Depuis mai dernier, Caroline et Bruno vous accueillent dans leur maison d'hôtes au 520 route des Bois d'Alix. L'Echo des Arlequins est allé à leur rencontre.

Caroline et Bruno, pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours professionnel ?

Nous sommes arrivés à Lachassagne en 2017 avec nos deux enfants. Depuis que nous nous connaissons, nous avons toujours eu en tête ce projet de chambres d'hôtes. Après une première tranche de vie dans des domaines variés, changement de vie avec ce projet pour partager nos valeurs (convivialité, retour aux sources, notre côté épicurien !).

Qu'est-ce qui vous a attirés dans cette maison ?

Nous avons immédiatement eu le coup de cœur en pénétrant dans la cour, entourée des bâtiments en pierres dorées de cette vieille ferme beaujolaise. Même si à l'époque de l'achat, il nous a fallu nous projeter du fait du mauvais état des bâtiments et du jardin, tout était là : l'esprit authentique des lieux d'antan, l'étable, la grange, le four à pain, le puits et les vignes à perte de vue. Le pari a consisté à conserver le charme originel de l'ancien et des matériaux bruts tout en apportant le confort de la modernité. Depuis 3 ans, nous avons réhabilité une première partie de la maison et les extérieurs, mais beaucoup reste à faire.

haut de gamme, et salle de bain et toilettes privatifs. Leur décoration soignée mêle objets chinés et meubles de famille dans une ambiance épurée déclinée en 3 thèmes : air, bois et métal. Une grande salle commune avec salon et salle à manger permet la convivialité, et les terrasses extérieures offrent détente et intimité. Aux beaux jours, il est possible de profiter de la piscine et du terrain de pétanque.

Pagneux était autrefois le nom du lieu-dit de cette partie de Lachassagne, que nous avons retrouvé sur des cartes anciennes. D'ailleurs, ce nom de Pagneux reste associé au lavoir du bas de la route des Bois d'Alix.

Concernant l'histoire de la maison, nous sommes à la recherche d'informations, alors Arlequins et Arlequines, venez nous rencontrer pour en discuter, et pourquoi pas partager ensemble un verre de l'amitié !

Quelle(s) évolution(s) envisagez-vous pour la Maison de Pagneux ?

Notre site internet va évoluer en Novembre 2023 pour permettre de réserver et payer en ligne. Assez rapidement, nous proposerons la table d'hôtes et un espace de dégustation de vins et produits locaux. A moyen terme, nous allons ouvrir 2 chambres d'hôtes supplémentaires ainsi qu'un espace bien-être (sauna, piscine intérieure). Nous prévoyons également de recevoir des séminaires d'entreprises, des événements privés, et d'organiser des stages... Bref nous fourmillons d'idées pour vous accueillir dans la Maison de Pagneux !

Merci Caroline et Bruno pour vos réponses.



Commune de
LACHASSAGNE
Beaujolais
Pierres Dorées

COMMISSION
COMMUNICATION

Maison de Pagneux
520 route des Bois d'Alix
69480 Lachassagne
06 10 75 72 80
contact@maisondepagneux.com
www.maisondepagneux.com